

Berni Infos

A vibrant mural depicting a grey dinosaur with a long neck and a small crest, looking towards the right. The background is a lush, prehistoric landscape with various plants, including tall blue stalks and orange leaves. The scene is set against a dark blue sky with white stars. The mural is painted on a wall with horizontal lines, possibly from a window or a fence.

Dans ma commune

Police p. 6-7

Se détendre

Parc en fête p. 15



Collège

3

Édito
Permanences du Collège communal

Dans ma commune

4 à 8

Bien-être animal
Belfius Viva For Life Tour
Enseignement
Police
Semaine de la mobilité 2022



Social

9 à 11

Égalité des chances - Bernissart, commune amie des aînés
Dépistage diabète et hypertension
CPAS
Budget participatif
Lire et Écrire

Environnement et travaux

12

PNPE

Se détendre

13 à 15

Football
Centre Omnisports
Cours de musique
Tango
Après-midi des seniors
Parc en fête



Entreprendre à Bernissart

16 à 17

Fais un crochet par ici
Mon jardin extraordinaire

Patrimoine et culture

18 à 21

Fête du 15 août
Expo Gwagiu
Mise au vert de la bibliothèque
Journées du Patrimoine
Street art
Maison rurale

Agenda

22

Liste des activités et festivités locales

Flash-back et Fête des voisins

23



Éditeur responsable :
R. Vanderstraeten, Bourgmestre
Place de Bernissart 1
7320 Bernissart

Impression :
Imprimerie Huvelle

Crédits photos :
Barat N., Dor S., Gifa, Dhote S., Lepoint N., Libération Films, Pixabay,
Pxhere, Pink, Saweryniuk C., Stortoni V., Van Cranenbroeck A., Visse
E.

Mise en page :
Commune de Bernissart

Contributeurs :
Ballant E., Carlier G., Colmant A., Deghilage S., Deramaix A.-S.,
Daussin T., Deghouy S., Dor S., Dusoulrier D., Eeckout P., Flamme
K., Giudice G., Hanicq A., Hanotiau D., Hennebert P., Hoslet G.,
Housen P., Jancys C., Lepoint N., Pichon J., Sautélet L., Savignat
L., Stortoni V., Surra Spadea N., Testa M., Thaon S., Vanoudewater
V., Wattiez M., Willemart R.-M.

Édito

Chères Bernissartoises,
Chers Bernissartois,

C'est prouvé : la lumière et la chaleur naturelles ont un impact positif sur notre santé et sur notre moral.

Ainsi, au vu de certaines informations peu réjouissantes qui inondent notre quotidien, le soleil estival s'avère plus nécessaire que jamais pour traverser les mois à venir. Impuissants face au conflit russo-ukrainien, inquiets concernant les conséquences qui en découlent (relatives notamment à la hausse du prix de nombreux produits, dont certains de première nécessité), nous nous demandons toutes et tous ce que l'avenir nous réserve et de quelle façon nous allons devoir rebondir.

Au niveau communal, ce contexte général impacte également la gestion et les projets en cours et à venir. En effet, comment envisager un chantier, quel qu'il soit, sans considérer la flambée des prix des matériaux ou la frilosité des entreprises à remettre leur offre ?

Si l'on considère les délais nécessaires pour la concrétisation d'un projet, nous sommes de plus en plus préoccupés par ces incertitudes.

Conscients de ces difficultés et des défis présents, nous pensons qu'il est essentiel de maintenir la majorité des services et des activités au sein de l'entité.

En espérant qu'ils sont/seront profitables à la plupart d'entre vous, nous vous souhaitons de passer un bel été.

L'équipe du Collège communal

Permanences du Collège communal

Les coordonnées des conseillers communaux et de CPAS sont consultables sur : www.bernissart.be.



Roger VANDERSTRAETEN - Bourgmestre

Permanences : mercredi 21 septembre de 14h à 16h.

UNIQUEMENT sur rendez-vous au 069/59.00.62.

GESTION DU PERSONNEL, INFORMATIQUE, TRAVAUX, PARCS, PLANTATIONS, TOURISME, KERMESSES, ÉVÈNEMENTS, POLICE, PRÉVENTION, SÉCURITÉ, POMPIERS, PROTECTION CIVILE, VOIRIES, ÉCONOMIE SOCIALE, ALE, ADL, AFFAIRES ÉLECTORALES, PCS, MARCHÉS, ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES GENRES, COMMUNE AMIE DES AÎNÉS, ÉTÉ SOLIDAIRE, URBANISME.



Kheltoum MARIR - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0496/96.49.30.

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL, POPULATION, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR L'ENTITÉ, FÊTES ET RÉCEPTIONS, JUMELAGE, COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, CRÈCHES, PETITE ENFANCE, NOCES, JUBILAIRES.



Maud WATTIEZ - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0476/60.69.80.

RELATIONS PUBLIQUES, INFORMATION, RENSEIGNEMENTS, COMMUNICATION, LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS, ÉCO-QUARTIERS, LOGEMENTS SOCIAUX, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, BIEN-ÊTRE ANIMAL, TRANSITION : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, CIMETIÈRES, PARTICIPATION CITOYENNE, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PATRIMOINE, POLITIQUE DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, PCDR, SALLES ET MAISONS DE VILLAGE, COMITÉS DE QUARTIER.



Luc WATTIEZ - Échevin

Permanences : sur rendez-vous au 0475/29.26.84.

BUDGET, FINANCES, CULTURE, ASSOCIATIONS, FOLKLORE, BIBLIOTHÈQUE, CLASSES MOYENNES, COMMERCE, PME, ENTREPRISES, MAISON RURALE (programmation), TUTELLE CPAS, EMPLOI.



Marina KELIDIS - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0478/08.12.71.

ENSEIGNEMENT, SANTÉ PUBLIQUE, HYGIÈNE, SPORTS, INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTES, FABRIQUES ÉGLISES, GARDERIES, ÉCOLES DES DEVOIRS, ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE, COMITÉ DES AÎNÉS.



Claude MONNIEZ - Président du CPAS

Permanences : sur rendez-vous au 0472/69.75.03.

OEUVRES SOCIALES, JEUNESSE, CONSEIL DES ENFANTS, POLITIQUE FAMILIALE, CONCERTATION SYNDICALE, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, APRÈS-MIDI DES SENIORS, LOGEMENT BERNISSARTOIS, PLAINES DE VACANCES, COMMISSION AGRICOLE, PENSIONS, SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES ET MONUMENTS, CAMPING.

Bien-être animal

Vous êtes sensible à la cause animale et souhaitez apporter votre soutien à des initiatives locales ? Voici deux associations bernissartaises actives dans ce domaine.

Au bonheur animal est une asbl ayant vu le jour le 3 février 2020, agréée comme refuge depuis le 9 novembre 2020. Son but est de sauver des animaux abandonnés, maltraités ou que les propriétaires ne savent plus assumer, les remettre en état, les aimer et enfin pouvoir leur offrir la vie qu'ils méritent. Le refuge accueille des poneys, ânes, moutons, chèvres, cochons, cobayes, lapins et hamsters. Il est situé à Ville-Pommeroeul (rue d'Hautrage, 11).

Comment aider ?

- En adoptant ou en parrainant un animal.
- En offrant du matériel, des soins ou de l'alimentation.
- En devenant bénévole.
- En faisant un don sur le compte bancaire : Au bonheur animal - BE55 1030 6573 4544.

Infos :

aubonheuranimal@outlook.be

www.aubonheuranimal.com - 0476/03.80.15

À 10 pieds & pattes est une petite association sans but lucratif qui a vu le jour en janvier 2022. Son but est d'aider des associations qui recueillent des animaux abandonnés ou saisis. Elle organise des balades canines et des promenades gourmandes.



Comment aider ?

- En vous abonnant à la page Facebook et en partageant ses publications.
- En participant aux balades canines et aux promenades gourmandes.
- En faisant un don sur le compte bancaire : À 10 Pieds & Pattes ASBL - BE10 0689 4492 3204.

Infos :

a10piedsetpattes@gmail.com

www.facebook.com/10.pieds.et.pattes

Belfius Viva for Life Tour

Le cube de Viva for Life sera présent à Bertrix du 17 au 23 décembre. En parallèle, le Belfius Viva For Life Tour partira à la conquête des routes de Wallonie et de Bruxelles. C'est notre commune qui a l'honneur d'accueillir la première étape.



Cette année, dans le cadre de l'opération de solidarité « Viva for Life » organisée par la RTBF, le « Viva for Life Tour » fera escale dans notre commune en vue de récolter des dons pour aider les enfants défavorisés.

Le dimanche 18 décembre 2022, à l'occasion de la Féerie d'hiver en roulettes, nous accueillerons donc Fanny Jandrain, les équipes de la RTBF et surtout nous vous attendons vous, nombreuses et nombreux pour essayer de battre ensemble un nouveau record de générosité !

Et si Bernissart devenait de septembre à décembre « Ville de défis » ? Et si, avec votre comité, en famille, avec votre entreprise ou entre amis, vous organisiez un petit-déjeuner, un goûter, une marche parrainée, un concert ou tout autre défi original que vous imaginerez ? Vous pourriez alors venir remettre votre chèque lors de cette grande soirée du 18 décembre.

Vous souhaitez vous mobiliser et organiser un défi ? Conseils et informations sont disponibles sur la plateforme de parrainage agir.vivaforlife.be.

La commune de Bernissart est particulièrement fière de soutenir Viva for Life et nous sommes certains que vous déborderez d'idées pour soutenir cette cause !

Enseignement

Écoles communales

Après-midi découverte des implantations

Un moment propice à l'échange et à l'information pour les parents désireux d'inscrire leur(s) enfant(s) dans nos écoles :

- visite des locaux ;
- rencontre avec l'équipe pédagogique ;
- découverte des méthodes d'apprentissage ;
- informations sur le fonctionnement de l'établissement ;
- inscriptions.



Nous vous accueillerons :

Blaton : vendredi 26 août de 13h30 à 16h30 pour les 2 implantations (rue de Condé, 84 et rue des Écoles, 26).

Section maternelle de Bernissart : mercredi 24 août de 14 à 17h (rue Négresse, 32).

Section primaire de Bernissart : mercredi 24 août de 14 à 17h (rue Lotard, 16).

Section primaire d'Harchies : jeudi 25 août de 14 à 17h (rue Buissonnet, 32).

Pommeroeul et Ville-Pommeroeul : sur rendez-vous

Contacts :

- Pommeroeul et Ville-Pommeroeul : Mme Jancys Catherine, directrice : 065/62.05.26 - direction.ecolevp@skynet.be - www.ecolepommeroeulville.be.
- Bernissart et Harchies : Mme Deramaix Anne-Sophie, directrice : 069/57.61.43 - ecole.bernissart@skynet.be.
- Blaton : Mme Thaon Stéphanie, directrice ff : 069/57.75.83 thaonstephanie74@gmail.com.

Écoles libres

École libre Saint-François

Portes ouvertes pour les maternelles prévues le mercredi 24 août 2022 de 13h à 17h.

Au programme :

- découverte libre de l'école et de la classe d'accueil ;
- rencontre avec l'enseignante et la puéricultrice ;
- présentation des projets en cours à l'école, de la façon de travailler,...

Informations

www.ecole-st-francois-harchies.be

Inscriptions :

Prendre contact avec Monsieur David au 0475/51.55.13 ou par mail à david.dusoulier@gmail.com afin de fixer un rendez-vous pour une visite de l'école.



École libre de Blaton

- École rénovée, dans un cadre verdoyant, pour le bien-être des enfants ;
- une ambiance familiale, une équipe éducative dynamique, des enseignants à l'écoute ;
- sensibilisation dès la maternelle, au bon équilibre alimentaire : participation au programme « fruits et légumes » à l'école ;
- cours de natation dès la deuxième maternelle ;
- maîtrise de l'outil informatique : projet cyberclasses dès la deuxième maternelle, ordinateurs et tablettes ;
- repas complets ;
- garderie : le matin dès 7h30, le soir jusque 17h30.

Inscriptions :

Du 17 au 26 août 2022 sur rendez-vous.

Infos :

069/57.61.71 ou 0474/66.66.91
ecolelibreblaton@gmail.com
www.ecolelibredeblaton.blogspot.be

Police

Règlement général de Police

Le Règlement général de Police (RGP), entré en vigueur en décembre 2019, peut être consulté sur les sites internet suivants :

www.peruwelz.be - www.bernissart.be - www.dinopol.be

Article 204 - Circulation et divagation d'animaux

Il est interdit de circuler avec des animaux, dans l'espace public, sans prendre les précautions nécessaires pour les empêcher de porter atteinte à la commodité de passage, à la tranquillité, aux relations de bon voisinage, à la salubrité et à la sécurité publiques.

Il est interdit de circuler avec des animaux non domestiques, dans l'espace public, sans autorisation préalable et écrite du Bourgmestre. En toutes circonstances, toutes les mesures utiles doivent être prises pour rester maître desdits animaux et éviter les accidents ou toute autre nuisance.

Il est interdit aux propriétaires, détenteurs, gardiens ou surveillants d'animaux de les laisser divaguer ou errer dans l'espace public ainsi que de les faire passer sans en avoir l'autorisation sur le terrain d'autrui. Par ailleurs, tout propriétaire ou détenteur d'animaux doit veiller à parquer ses animaux dans un lieu approprié.

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus de les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, véhicules, accotements, trottoirs et chaussées. Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés ou endommagés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet. Il en va de même lors de la traversée des voiries.

Les prairies doivent être délimitées par une clôture suffisamment adaptée aux animaux présents. Tout propriétaire ou détenteur d'animaux de prairie doit pouvoir être identifié et contacté rapidement au besoin. Une plaquette reprenant son nom et ses coordonnées téléphoniques doit être apposée sur le portail ou la clôture d'accès à la prairie.

La clôture doit être adaptée aux animaux présents dans la prairie. Elle doit empêcher les animaux de s'échapper. Elle doit donc être assez robuste et de bonnes dimensions en prenant en compte la hauteur au garrot de l'animal. Une attention particulière doit être apportée à la distance entre la partie inférieure de la clôture et le sol.

Les animaux doivent pouvoir éteindre complètement leur soif plusieurs fois par jour. Ils doivent recevoir une nourriture de qualité en quantité suffisante et correspondant à leurs besoins. Ceux qui sont détenus à l'extérieur doivent pouvoir être rentrés dans une étable ou disposer d'un abri.

L'état de santé et le bien-être des animaux doivent être contrôlés quotidiennement, notamment leur état général et la présence éventuelle de blessures, de boiteries et d'autres signes de maladies. Les animaux à terme doivent être tenus sous surveillance éventuellement avec une aide technique. Les animaux malades ou blessés doivent être logés, traités et soignés de manière appropriée. Les sabots des équidés doivent être parés et soignés en temps utile. La prairie doit offrir aux animaux présents un espace sec et confortable ainsi qu'une liberté de mouvement suffisante.

Une attention particulière devra être portée à la lutte contre les insectes (taons, mouches...) et plus particulièrement pour les équidés souffrant de gale d'été. Ils doivent être vermifugés de manière adéquate. Les bonnes pratiques de pâturage doivent être conseillées ; ce qui inclut la rotation de prairie, le fauchage des zones de refus, le ramassage des excréments et le pâturage mixte avec d'autres espèces ; ce qui permet une plus grande maîtrise des verminoses et une meilleure repousse de l'herbe.



Article 208 - Troubles provoqués par les animaux

Les propriétaires, gardiens et surveillants d'animaux dont les aboiements, hurlements, cris, chants et autres émissions vocales perturbent le repos ou la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble. Aussi, ceux-ci sont tenus de prendre toutes les dispositions utiles afin que leur(s) animal(aux) ne cause(nt) aucun trouble de voisinage notamment par l'établissement d'une clôture d'une hauteur suffisante et sécurisante.

Article 217 - Disposition générale

Il est interdit, dans l'espace public, de se trouver avec des animaux dont le nombre, le comportement ou l'état de santé ou de propreté, porte atteinte à la sécurité et/ou à la salubrité publique(s).

Le propriétaire, gardien ou détenteur d'un animal doit de manière permanente prendre toutes les mesures nécessaires destinées au respect de la propreté dans l'espace public ainsi que les espaces privés accessibles au public qu'il fréquente en compagnie de son animal. Si, en dehors des endroits éventuellement réservés aux déjections, l'animal a souillé l'espace public ou privé, le propriétaire, le gardien ou le détenteur, est tenu d'emporter l'excrément et de remettre immédiatement le lieu souillé en état de propreté.

Article 221 - Dispositions générales relatives aux chiens

Le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans l'espace public ou dans tout lieu privé accessible au public. Le maître, soit le propriétaire, le détenteur ou celui qui a la surveillance du chien, doit pouvoir, en toutes circonstances, maîtriser son animal.

À cet égard, la longueur de la laisse (non extensible) n'excédera pas 2 mètres.



Il est interdit de laisser les chiens aboyer de manière répétitive et incommode de jour comme de nuit.

À cette fin, les propriétaires, détenteurs ou gardiens de chiens prendront les mesures nécessaires.

Il est interdit d'utiliser un chien pour intimider, incommoder, provoquer toute personne ou porter atteinte à la sécurité publique, à la commodité de passage et aux relations de bon voisinage.

Il est interdit sur l'espace public de faire garder des véhicules et autres engins par des chiens, même mis à l'attache ou placés à l'intérieur des voitures.

À moins que l'animal n'ait déposé ses déjections dans un «canisite», les personnes qui accompagnent un chien sont tenues de faire disparaître les excréments déféqués par l'animal, dans l'espace public, en ce compris, les squares, les parcs, les espaces verts des avenues et les jardins publics.

Ces personnes doivent ramasser les excréments de leur(s) chien(s) :

- soit au moyen d'un sac et selon le mode d'emploi y figurant ;
- soit de toute autre manière adéquate.

Les contrevenants sont tenus de remettre, sans délai, les lieux souillés en état de propreté, faute de quoi il y sera pourvu par les soins de la commune aux frais, risques et périls du contrevenant. À cette fin, le propriétaire, le gardien ou le détenteur de chiens promenés dans l'espace public doit en permanence être en possession d'un nombre de sachets spéciaux, ou tout autre moyen adapté permettant de ramasser et d'emporter les déjections canines, au moins équivalent au nombre de chiens promenés. Les sachets doivent être visibles, à défaut le propriétaire, gardien ou détenteur de chien doit pouvoir faire la preuve qu'il en possède sur simple réquisition d'un représentant des forces de l'ordre.

Un câble de la maison à la voiture électrique : illégal

Tirer un câble sur le trottoir pour brancher une voiture électrifiée sur une prise ou une borne depuis son domicile : **c'est illégal.**

Pourtant, c'est souvent la seule solution « raisonnable » pour ceux qui utilisent une voiture rechargeable (souvent de société) et qui n'ont ni garage, ni place de parking privée, ni borne à proximité. D'autant plus qu'une borne publique peut parfois imposer un temps de charge maximum, rendant impossible la recharge toute la nuit. Face à ce problème, il n'est parfois pas possible d'envisager autre chose qu'une rallonge depuis la maison. Ce qui laisse « traîner » un câble sur le trottoir. Une solution parfois tolérée et pourtant interdite, qui peut même être dangereuse pour les piétons et se solder par une amende.

Soyez-y attentif !



Présence du commissariat mobile

Sur le marché de Blaton, en matinée, le lundi 5 septembre et le lundi 10 octobre.

Infos Commissaire ECKHOUT Pascal
Zone de police Bernissart
Péruwelz - 069/77.20.57



Semaine de la **mobilité** 2022

Depuis 2002, dans toute l'Europe, des dizaines de villes et régions se mobilisent pour la semaine de la mobilité. L'idée est d'inviter les citoyens, les entreprises, les administrations à privilégier les modes de déplacements doux et alternatifs pour leurs déplacements quotidiens.

Cette année, du 16 au 22 septembre, l'accent est mis sur le vélo.

À cette occasion, l'administration communale de Bernissart veut encourager le changement de comportement et vous informer au mieux.

1. Vous pensez acheter un vélo électrique ? Pourquoi ne pas en essayer un près de chez vous ?
L'Office du tourisme de Bernissart propose à la location 6 vélos électriques. Ils sont une belle occasion de tester le produit tout en (re)découvrant les plus belles balades de l'entité.
Tarif : à partir de 10€ la demi-journée et jusqu'à 60€ la semaine.

Infos et réservations : 069/76.66.13

2. La Wallonie vous propose **une prime à l'achat d'un vélo pour vos déplacements utilitaires !**
Cette prime s'adresse à **toute personne physique âgée d'au moins dix-huit ans**, ou tout mineur émancipé, dont le domicile est situé en Région wallonne. Une seule prime peut être accordée par personne. **Quasiment tous les types de vélos** peuvent donner droit à une prime, qu'ils soient neufs ou d'occasion, équipés ou non d'une assistance électrique.
Le montant de la prime s'élève à **maximum 20%, 30% ou 40% du prix d'achat, avec des plafonds allant de 50€ à 1.250€ selon le type de vélo et la situation du demandeur. L'achat doit avoir été effectué entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 décembre 2024.**

Le vélo faisant l'objet de la prime doit être utilisé :

- pour au moins **40% des trajets entre le domicile et le travail** ;
- ou pour au moins **40% des déplacements liés à la recherche d'un emploi.**

La demande de prime s'effectue en ligne via la plateforme monespace.wallonie.be et vous devrez vous identifier :

- soit à l'aide de votre carte d'identité électronique et un lecteur de carte ; soit via l'application It's me ;
- soit avec un code de sécurité unique envoyé par SMS.

Infos : mobilite.wallonie.be/prime-regionale-velo

Par téléphone au numéro gratuit 1718

Par mail à prime.velo@spw.wallonie.be

3. Vous prenez régulièrement le train et vous désirez mettre **votre vélo à l'abri du vol à la gare de Blaton** ? C'est possible ! Louez pour 5€/mois un emplacement dans l'abri à vélos situé à quelques mètres de la gare de Blaton.
Infos : 069/59.00.28.

© Pixabay

Égalité des chances - Bernissart, commune amie des aînés

Nous vous proposons de découvrir le calendrier des activités du troisième trimestre 2022.

Les activités se déroulent à la Fermette du Préau, sauf indication contraire.

Pour rappel la participation financière pour chaque activité est de 1€.

Danse/Musique

Le mercredi de 19h à 21h : chant (à la Maison Rurale).
Suspendu du 11 au 22 juillet inclus.

Le vendredi de 16h30 à 17h30 (débutants) et de 17h40 à 18h40 (confirmés) : danse country.

Suspendu du 18 juillet au 12 août inclus.

Gymnastique/Sport

Les lundis et mardis de 18h30 à 19h30 : Zumba seniors.

Suspendu du 1^{er} au 22 juillet, et du 15 au 31 août.

Les mardis de 17h à 18h : Pilates seniors.

Suspendu du 1^{er} juillet au 26 juillet inclus.

Les mercredis de 14h à 16h30 : pétanque.

Suspendu du 1^{er} juillet au 19 août inclus.

Les mercredis de 15h30 à 16h30 : gymnastique douce.

Suspendu 1^{er} juillet au 31 août.

Le jeudi à 15h : marche de ± 6 km :

- le 28 juillet : base de loisirs de Chabaud-Latour (rendez-vous rue Henri Martrice, n°1 à 59163 Condé-sur-l'Escaut) ;
- le 25 août : mes marais d'Harchies (départ à la Fermette du Préau) ;
- le 23 septembre : marche à la mer (La Panne).
Inscription obligatoire.

Table de conversation anglais

Les ateliers sont suspendus jusqu'à nouvel ordre

Ateliers créatifs

Les jeudis de 13h30 à 16h30 : couture.

Suspendu du 1^{er} juillet au 08 septembre.

Les vendredis de 13h30 à 16h00 : tricot, crochet, broderie.

Suspendu du 1^{er} au 19 août.

Infos

Khadija :
069/81.10.13 - 0470/10.32.29
Josiane : 069/81.10.12
Antonia : 069/81.10.16

Dépistage diabète et hypertension

L'Imstam (Intercommunale Médico-Sociale de Wallonie picarde), en collaboration avec la commune, propose un dépistage entièrement gratuit du diabète et de l'hypertension.

Celui-ci sera organisé le 29 septembre 2022, au local des 3 canaux à Blaton (sur la Place de Blaton 6) de 10h à 18h.

Votre glycémie sera testée, la tension artérielle contrôlée et les risques seront calculés.

Pour un test optimal, venez à jeun ou minimum 2 heures après le dernier repas.

L'action sera reproduite le 23 mars 2023, à la Maison de Village de Pommeroeul (Place des Hautchamps).

Nous vous prions de prendre rendez-vous auprès de Glory Hoslet, coordinatrice du Plan de Cohésion sociale : 069/64.65.25.

IMSTAM Intercommunale Médico-Sociale de Wallonie Picarde
Rue du Vladuc, 52 - 7500 YORINAÏ
Tel : 069/89.15.65 - info@imstam.be - www.imstam.be

EN PARTENARIAT AVEC

Diabète & Hypertension

Et si cela vous concernait ?
425 millions de personnes dans le monde ...
1 personne sur deux atteinte du diabète
ne le sait pas et n'est donc pas soignée !!!
ET VOUS ?
L'Imstam, en collaboration avec votre commune
vous propose un dépistage entièrement gratuit !

Où ? Salle des 3 canaux - Place de Blaton 6 - 7321 Blaton
Quand ? 29 septembre 2022
De 10h **h** à 18h **h**
Prenez votre santé en main ...

Roche

Venez tester votre glycémie, contrôler votre tension artérielle et calculer vos risques.
Pour un test optimal, venez à jeun ou minimum 2 heures après le dernier repas.

Infos

Plan de cohésion sociale
Glory Hoslet
069/64.65.25
glory.hoslet@bernissart.be

Insertion socioprofessionnelle

Agréé depuis 2022 par le Service Public de Wallonie, le service d'insertion sociale du CPAS de Bernissart, à la tête duquel se trouve Edith Visse, s'attelle à améliorer la situation sociale d'un public en situation d'exclusion par des actions collectives sous forme d'ateliers à raison de 19h/semaine.

Les actions collectives menées par notre agent d'insertion et d'autres partenaires sont :

- préventives, c'est-à-dire susceptibles d'agir sur les causes de l'exclusion ;
- curatives, c'est-à-dire susceptibles d'agir sur les conséquences de l'exclusion.

Elles s'adressent aux personnes en situation d'exclusion avec comme objectifs :

- rompre l'isolement social ;
- permettre une participation à la vie sociale, économique ; politique et culturelle ;
- promouvoir la reconnaissance sociale ;
- améliorer le bien-être et la qualité de la vie ;
- favoriser l'autonomie.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes personnes majeures ayant un dossier ouvert au sein du service social du CPAS (revenu d'intégration sociale ; aides sociales ; utilisateurs des services du CPAS) qui ne sont pas en mesure de bénéficier d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle compte tenu du niveau d'exclusion et de désaffiliation.

Que propose ce dispositif d'insertion sociale ?

- Atelier culinaire.
- Atelier découverte culturelle : sorties musées, théâtre d'impro etc.
- Atelier jardin partagé.
- Atelier estime de soi : positive attitude, gym douce, yoga etc.

Tous nos ateliers sont visibles sur la page Facebook du CPAS de Bernissart.



Vous souhaitez pousser la porte de nos ateliers ?

Prenez contact avec **Edith Visse au 069/59.06.60** du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h30. Le vendredi le service n'est plus accessible au-delà de 14h30.

Comment détecter et éviter les arnaques en ligne ?

Avec la multiplication de la publicité sur internet et les réseaux sociaux, les offres d'achats de produits ou de services ont véritablement explosé. Si certaines sociétés ont pignon sur rue et sont dignes de confiance, les arnaques sont nombreuses et beaucoup d'entre nous avons déjà été trompés par ces offres « trop belles pour être vraies ». Il n'est pas simple de déceler le vrai du faux. Les 10 conseils qui suivent devraient vous aider à éviter les pièges qui peuvent vous coûter pas mal de désillusions et d'argent.

1. Vérifiez tout d'abord si l'offre proposée n'est pas trop alléchante par rapport à des produits similaires. Si c'est le cas, c'est probablement une arnaque !!
2. Vérifiez l'identité du vendeur ou de l'interlocuteur via son adresse postale, son adresse mail, le numéro d'entreprise, l'url de son site internet et de son adresse mail. Le site du SPF Economie (<https://economie.fgov.be/fr>) peut être consulté pour savoir si l'entreprise existe bien. Une liste régulièrement mise à jour de bureaux de recouvrement et de télévendeurs frauduleux y figure aussi. Le site de la chambre des huissiers de justice (<https://www.huissiersdejustice.be>) vous donne également des informations intéressantes.
3. Vérifiez la réputation du vendeur ou de l'interlocuteur en recherchant sur internet. Vous y trouverez sûrement des témoignages de clients satisfaits ou arnaqués.
4. Lisez le contrat qui vous est proposé et les conditions générales qui y figurent. Prenez également le temps de lire les mentions en petits caractères qui dissimulent souvent des informations très importantes.
5. Soyez certains d'avoir compris tout ce qui figure sur le contrat avant de le signer. Ce contrat doit aussi préciser les manières de renoncer à l'offre même après que le contrat ait été signé. Le cas échéant, demandez des précisions au vendeur ou interlocuteur. S'il n'a rien à cacher, il vous répondra clairement et rapidement.
6. Ne communiquez jamais vos mots de passe, informations bancaires, code PIN ou réponse de Digipass. Aucune banque ne vous demandera jamais de communiquer ce genre d'informations par téléphone ou par mail.
7. Privilégiez les paiements par carte bancaire, paypal ou à la réception du colis. C'est une garantie en cas d'arnaque.
8. Ne répondez pas aux appels provenant de numéros de téléphone étrangers inconnus.
9. Contrôlez le numéro de compte sur lequel vous êtes invités à payer. Méfiez-vous d'un numéro de compte ouvert dans un pays différent de celui du siège social du vendeur ou de l'interlocuteur. Vous pouvez vous assurer que le numéro Iban du compte correspond bien au pays concerné.
10. N'agissez jamais dans l'urgence. Il est fréquent que le vendeur ou l'interlocuteur vous mette la pression pour que le paiement s'effectue le plus rapidement possible. Ils espèrent ainsi vous arnaquer avant que vous ayez pu vérifier les informations.

Budget participatif

Trois dossiers ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets du budget participatif lancé en décembre dernier.

Un terrain situé en face de la ferme Dubois à Harchies (au bout du chemin de la Nature) sera aménagé pour accueillir les promeneurs. Des arbres fruitiers y seront plantés et une table de pique-nique sera installée.

D'autre part, l'association Blaton Apicole y placera un rucher.



Par ailleurs, une troisième candidature concernant les crêtes à cayaux de Blaton a retenu l'attention du jury.

Le collège ne financera pas directement ce projet mais s'engage à le soutenir dans la demande de subsides au Petit Patrimoine.

Pour rappel, le budget participatif est un dispositif qui permet aux citoyens de proposer l'affectation d'une partie du budget annuel extraordinaire de la commune pour des projets citoyens que les habitants ou associations mettront eux-mêmes en œuvre.

Le collège communal remercie les habitants pour l'intérêt porté à cette action.

Infos

Plan de cohésion sociale
Glory Hoslet
069/64.65.25
glory.hoslet@bernissart.be

Lire et Écrire - Wallonie picarde

Reconnu mouvement d'éducation permanente, Lire et Écrire agit pour que tout adulte qui le souhaite puisse trouver près de chez lui une alphabétisation de qualité, ce qui signifie apprendre à lire, écrire et calculer mais aussi acquérir des outils pour comprendre le monde et y évoluer socialement.

La formation qui se déroule à Bernissart à la Maison du Préau s'adresse uniquement aux personnes qui maîtrisent le français oral (ou approximativement). Les cours ont lieu les lundis et mardis, de 12h30 à 15h30, soit 6h/semaine. Il y a également un groupe à Beloeil (à la bibliothèque de Basècles) et à Péruwelz, toujours pour des personnes « francophones ». Pour les personnes qui ne parlent pas le français, il faut pouvoir se déplacer jusqu'à Tournai.

Les modules de formation sont destinés aux adultes (non soumis à l'obligation scolaire) qui ne maîtrisent pas les savoirs de bases en lecture, écriture et calcul dans la langue maternelle (c'est-à-dire qui n'ont pas le niveau CEB).

Si la personne est inscrite comme demandeuse d'emploi au Forem, elle bénéficie d'un contrat de formation avec le Forem, avec pour avantages : 1€ brut/heure de formation, intervention frais de garderie (crèche et garderie scolaire) et une intervention dans les frais de déplacements. Dans le cas contraire, Lire et Écrire intervient dans les frais de déplacements et de garderie (crèche et garderie scolaire).

L'organisation des formations se calquent sur le calendrier des congés scolaires.



Infos

Delphine Hanotiau
0478/31.65.48
Bureau de Tournai
069/22.30.09

PNPE

Cet été, visitez l'Escale forestière !

L'occasion de passer un bon moment en famille dans le parcours-jeu sur le thème des bébés animaux, de crapahuter dans la Pic'Orée et son parcours pieds nus, ou encore de prendre de la hauteur sur le promenoir des cimes.

L'occasion aussi de découvrir nos nouveaux modules didactiques Natur'accessible en lisière de forêt : pics, salamandres, petites bêtes... leurs secrets vous seront dévoilés !

Complétez votre visite par une balade en forêt ; pas possible de vous y perdre grâce aux circuits balisés !

Toutes les infos pratiques sur notre site internet : www.plainesdelescaut.be.



© S. Dhote

Le Sorgho pour s'adapter aux sécheresses

Avec les sécheresses que nous connaissons, il est important de donner de nouvelles pistes aux agriculteurs ! Pour se faire, un essai est mené en collaboration avec le CARAH et le CIPF sur la culture de sorgho à la ferme du Préau à Harchies. Cette plante à destination fourragère est originaire du sud et supporte mieux les épisodes de sécheresse. Notre objectif est de mieux la connaître : quand la semer, quelles variétés utiliser, comment la désherber, la récolter et enfin et surtout voir comment le cheptel valorise cette culture.

Un projet du GAL des Plaines de l'Escaut.

Rencontre avec quelques habitants des mares du Rivage à Harchies

Dans le cadre d'une valorisation d'un site communal appelé « Mares du Rivage » localisé dans le périmètre de la zone humide d'intérêt biologique d'Harchies, le Parc naturel a réalisé un premier inventaire de ces points d'eau.

Quelques espèces intéressantes ont été identifiées : le Triton ponctué, la Grenouille verte, le Crapaud commun, des

larves de libellules et divers coléoptères aquatiques tels que le Dytique bordé, une espèce protégée ou encore plus rare, l'Acilius canaliculatus.

Le plan du Parc Posteau amélioré

Grâce aux bénéficiaires du Service d'Insertion Sociale du CPAS, le plan du Parc Posteau à Blaton, disponible en ligne sur Openstreetmap, s'est nettement amélioré. Cinq matinées de formation et travail ont permis de tracer les chemins, les bancs, les jeux, le parcours santé, les bosquets, certains arbres particulièrement beaux... De quoi créer une carte interactive en ligne de cet espace. L'atelier s'inscrivait dans le projet LEADER Coopcarto du GAL des plaines de l'Escaut.

Merci aux différents participants qui ont effectué les relevés dans le parc et qui ont ensuite tracé sur la carte en ligne les différents éléments.



© PNPE

Chantier participatif - Enduit à l'argile

Venez tester, expérimenter comment poser un enduit à l'argile, tout en donnant un coup de main à un auto-rénovateur !

Cette formule participative vous permettra d'apprendre une nouvelle technique de rénovation de manière coopérative.

De plus, un référent technique sera présent tout au long du chantier.

Deux périodes vous sont proposées : du 30 juin au 2 juillet, et du 11 au 13 août.

Informations & inscriptions : www.parienergie.be/agenda-chantiers-participatifs.

Un projet du GAL des Plaines de l'Escaut.

Infos

Maison du Parc naturel
Rue des Sapins 31
7603 Péruwelz
069/77.98.10 - accueil@pnpe.be

Football

Depuis l'été 2020, le Football Club d'Harchies-Bernissart a entamé sa reconstruction. Fort des résultats engrangés par son équipe première, qui a terminé la saison régulière 2021-2022 en seconde position au classement général, le club souhaite également redevenir le premier choix des jeunes de l'entité lorsqu'il s'agit de formation footballistique.

Afin d'atteindre ce but, le F.C. Harchies-Bernissart et l'A.S. Pommeroeul-Ville ont décidé d'unir leurs forces dans la formation des jeunes et ont conclu un partenariat pour permettre à tous nos footballeurs en herbe de s'épanouir au sein de l'entité bernissartoise.

Dès lors, nous vous proposons de prendre contact avec l'un ou l'autre club afin que vos enfants puissent pratiquer leur sport près de chez vous. Cette saison, nous focalisons notre recrutement sur tous les enfants nés entre 2011 (filles)/2013 (garçons) et 2017, qu'ils soient novices ou pas.

Au sein du F.C. Harchies-Bernissart, vous trouverez des formateurs qui prônent le beau jeu, l'esprit de camaraderie et l'évolution de chacun à son propre rythme.

Dès cette année d'ailleurs, la section jeunes occupera les infrastructures du Centre Omnisports du Préau à Bernissart.

Il est évident que les mêmes valeurs sont portées par l'A.S. Pommeroeul-Ville, qui, elle, occupera toujours ses installations du Quai du Rieu à Pommeroeul.



Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec :

- pour l'A.S. Pommeroeul-Ville : Erdal : 0472/68.21.87 ;
- pour le F.C. Harchies-Bernissart : Marick : 0479/78.70.32 - Kévin : 0471/35.30.03.

Centre Omnisports

Manifestation exceptionnelle

Une compétition internationale de crossfit «border throwdown» se déroulera le week-end du 3 et 4 septembre au Centre Omnisports du Préau. Plus de 450 athlètes sont attendus ! En effet, des installations de qualité situées sur un même site (piscine, piste d'athlétisme et hall sportif) nous permettent d'accueillir une manifestation de cette ampleur. Cette compétition devrait à terme devenir la plus grosse compétition de crossfit de Wallonie voire de Belgique. N'hésitez pas à aller faire un tour sur la page Facebook «Border throwdown» pour plus de détails.



Horaires de la piscine pour les mois de juillet et août

lundi au vendredi	12h-20h
samedi	14h-20h
Dimanche	9h-12h30

- Enfant de moins de 16 ans et seniors de plus de 60 ans : 2,50€.
- Adultes : 3,00€.

Possibilité de prendre des abonnements.
Le port du bonnet est obligatoire.
Les shorts sont interdits.

Stages de natation

Un stage de natation sera organisé durant la première semaine de juillet : du 4 au 8 juillet, de 9h à 12h (garderie dès 8h30) pour les enfants de 6 à 14 ans.
Prix : 50€ pour 5 jours (assurances et collations comprises).

Un second stage de natation devrait avoir lieu du 8 au 12 août. Nous peaufinons les derniers détails afin de lancer les inscriptions. Nous communiquerons via notre page Facebook «centre omnisports du Préau» et le site internet www.bernissart.be lorsque les inscriptions seront effectives.

Infos

Centre Omnisports du Préau
069/56.11.29
secretariat.cop.bernissart@gmail.com

Cours de musique

À partir du mois d'octobre, l'asbl Amadeus dispensera des cours de musique au local des 3 canaux sur la Place de Blaton 6.

Six ateliers seront organisés : flûte traversière, guitare, percussions, piano et trompette. La location d'instruments est possible.



© Pixabay

Infos

Amadeus
0497/48.78.18 - 0498/36.12.13
amadeus.asbl@hotmail.com

Après-midi des seniors

Mercredi 21 septembre, de 16 à 21h, au Kamara avec animation musicale

Toute personne intéressée remettra obligatoirement le bulletin de participation ci-dessous à l'administration communale de Bernissart pour le 12 septembre.

Après-midi récréatif des seniors - 21 septembre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de personne(s) :

En complétant ce formulaire, j'accepte que mes données soient utilisées pour la bonne organisation de l'après-midi récréatif des seniors.

Infos

Claude Monniez
Président de CPAS
0472/69.75.03

Tango

La Volcada est un espace dédié au tango qui se situe à Blaton (rue Haute, 17).

Les cours se déroulent le jeudi à 19h30 pour les débutants et à 20h30 pour les autres.

Une pratique bi-mensuelle est organisée le mercredi de 19h à 22h, ainsi qu'un dimanche par mois un workshop de 3h.

L'objectif est d'offrir à la communauté tango environnante une approche pédagogique diversifiée et de qualité.

Retrouvez-nous dans cet espace chaleureux qui ne demande qu'à être dansé !!!



© N. Surra Spadea

Infos

Nicolas Surra Spadea
surratango@gmail.com
0486/99.02.09

GRATUIT

Parc en fête BLATON 21 juillet



Soirée DJ's avec Kid Noize

Liam SUMMERS

DJ Arno-V - DJ Fred & DJ Stellios

Animations pour tous de 15h à 01h - Bal aux lampions

Feu d'artifice - Buvette & petite restauration

Rue Emile Carlier 15 - 7321 Blaton - 069/590560

© Pixabay

Bernissart

NOSTALGIE



Fais un **crochet** par ici



Une mercerie a ouvert fin janvier à Harchies, à l'initiative de Delphine Gérard qui réalise ainsi son rêve. Le crochet c'est toute sa vie, une vraie passion qui l'anime depuis son plus jeune âge et qu'elle souhaite partager.

Delphine nous vient de la région liégeoise, elle s'est installée il y a deux ans à Harchies. Aujourd'hui, elle réalise son rêve d'enfant en ouvrant une mercerie.

À l'intérieur de son magasin, on peut acheter à la pièce, et pour des prix très abordables, des crochets, des fermoirs à porte-monnaie, des boutons, des fermetures Éclair, des pelotes de laine, toutes sortes d'accessoires comme des yeux, des petits museaux si on veut confectionner des peluches par exemple. Il y a bien évidemment possibilité de commander des articles, s'ils ne sont pas disponibles. Pour les plus petits qui voudraient commencer la couture, il y a des kits pour débutants. On peut également trouver des articles de maroquinerie.

Delphine expose aussi des ouvrages qu'elle a réalisés : des sacs, des gilets, des poupées décalées et rigolotes qui lui ont demandé jusqu'à quarante heures de travail.

Son objectif est de développer un café tricot. Dans cette optique, elle a déjà aménagé une pièce avec un fauteuil afin que les clientes puissent s'y poser pour consulter des revues actuelles et des années nonante et s'inspirer. Elle tient vraiment à ce que les lieux soient chaleureux.

Sa clientèle est composée de passionnées et de personnes des environs curieuses de découvrir le magasin après en avoir appris l'existence sur les réseaux sociaux. Delphine aimerait faire évoluer la boutique en proposant du matériel pour les loisirs créatifs.

En parallèle, Delphine est assistante en pharmacie et aime son métier, raison pour laquelle la mercerie n'est ouverte que l'après-midi (du lundi au vendredi de 14 à 18h).

Texte et photos : Sullivan Dor - Etudiant en première communication à la HELHa.



Infos

Delphine Gérard - 0479/56.34.72
Rue de la Place 18 - 7321 Harchies
fais.un.crochet.par.ici@gmail.com

Mon **jardin** extraordinaire



À Pommeroeul, Aurore Wilgaut et son compagnon Benoît Laubin cultivent une parcelle d'une trentaine d'ares, naturellement, sans aucun apport d'engrais chimique et sans aucune mécanisation. Le potager a été baptisé « Mon jardin extraordinaire », il porte bien son nom !

À quelques mètres du canal Pommeroeul-Condé, Benoît et Aurore chouchotent leurs premières salades, les premiers pois mange-tout et les fraisiers qui s'épanouissent. Petits fruits, fleurs et légumes cohabitent ici dans un subtil fouillis végétal. Pas de motoculteur qui pourrait faciliter la tâche, pas de ligne de légumes monoculturale, pas l'ombre d'une binette ! Mais un poulailler, une petite mare, de la paille et du compost,...

Une biodiversité foisonnante et en équilibre

Benoît et Aurore produisent et récoltent selon les principes de la permaculture, l'idée fondatrice de cette approche du maraîchage étant d'observer et de reproduire ce qu'il se passe dans la nature, en intervenant le moins possible. C'est au-delà de l'agriculture bio ! Plus qu'un ensemble de techniques, la permaculture est d'ailleurs une véritable philosophie de vie qui repose sur trois fondements éthiques : prendre soin de la terre, prendre soin de l'humain et enfin partager équitablement.

Benoît et Aurore ont ainsi construit leurs serres uniquement avec des matériaux de récupération et multiplié les systèmes de récupération des eaux de pluie. Les espaces sont pensés comme les différentes pièces d'une maison, chacun jouant un rôle déterminant dans la recherche de l'équilibre entre la faune, la flore et l'humain qui occupe l'environnement.

Benoît au jardin, Aurore au magasin

Autrefois actif dans le bâtiment, avec également un passé d'artiste, Benoît vit aujourd'hui au rythme de son jardin, essayant de toujours mieux comprendre la complexité du vivant. Aurore a toujours son job de secrétaire comptable.

En adéquation avec la permaculture qui privilégie la vente en circuit court, nos maraîchers écoulent leurs récoltes dans un magasin qui jouxte leur habitation. Les surplus, quand il y en a, sont vendus à la boutique zéro déchet « À l'origine » à Dour.

Au sein du magasin qui est plutôt le terrain d'Aurore, on trouve aussi des plants à repiquer, des condiments et confitures maison, des produits de la Droguerie Renouelle et des cosmétiques au lait d'ânesse.

Magasin ouvert le mercredi de 15 à 19h et le samedi de 9 à 13h.



Mon jardin extraordinaire - 0496/39.65.28
Rue des Boulangers 9 - Pommeroeul
jardin.extra@hotmail.com
f Mon jardin extraordinaire

Fête du 15 août

De nombreuses animations sont programmées du 7 au 15 août, dont le point d'orgue est la procession mariale qui commémore l'origine miraculeuse du village et de l'église.

Dimanche 7 août

Rallye photos organisé par Bernimages.
Départ à 9h de la Place de Blaton.
Infos auprès de S. Deghouy : 0477/72.23.18.

Vendredi 12 août

18h : vernissage des expositions de Bernimages (salle J. Demols) et Artisamis (Maison de village).
18h30 : lotto-bingo.
Inscriptions souhaitées auprès de Justine au 0479/25.00.58 ou Lolita au 0493/62.10.80.

Samedi 13 août

14-18h : expositions de Bernimages (salle J. Demols) et Artisamis (Maison de village). Accès libre.
19h : souper.
Inscriptions obligatoires auprès de Stéphane au 0479/25.09.70 ou Logan au 0486/41.53.34.

Dimanche 14 août

De 6 à 18h : traditionnelle grande brocante.
Inscriptions obligatoires auprès de Fabienne au 0496/79.25.09.
9h30 : concours de pétanque en doublettes formées.
Inscriptions sur place.
10h-20h : expositions de Bernimages (salle J. Demols) et Artisamis (Maison de village). Accès libre.
21h : Sortie de Notre-Dame de Pommeroeul et des chars historiques illuminés, escortés des porteurs de flambeaux.

Lundi 15 août

14h-18h : expositions de Bernimages (salle J. Demols) et Artisamis (Maison de village). Accès libre.
15h : messe festive de l'Assomption
16h : grande procession mariale (groupes historiques, religieux, chars décorés et fleuris). À l'arrivée du cortège, bénédiction du Saint Sacrement dans l'église.



© P. Mainil

BERNIMAGES
Entrée LIBRE

EXPO PHOTO

Samedi 13 août 14-18h
Dimanche 14 août 10-20h
Lundi 15 août 14-18h

Salle Jean Demols - Pommeroeul

Page Facebook : BERNimages

Infos

Maria Testa
0498/51.55.92

EXPO GWAGIU

17 & 18 SEPTEMBRE 2022



CENTRE ARTCHIZEN

10, RUE HUISSONNET, 7321 HARCHIES

SAMEDI 17 : VERNISSAGE DÈS 18H

DIMANCHE 18 DE 14H À 18H

DÉGUSTATION DE THÉ AVEC LA PARTICIPATION DE TEALOU



Journées du Patrimoine

Le thème de cette année est « Patrimoine et innovation ».

Nous vous proposons de (re)découvrir la machine à feu de Bernissart et de percer les secrets d'un système innovant qui a ouvert la voie de la révolution industrielle. Visite guidée le dimanche 11 septembre à 10h et à 15h.



© FRW

Infos

Réservations auprès de
l'Office du tourisme
069/76.66.13

Mise au vert à la bibliothèque

Le samedi 23 avril, se tenait un atelier semis à la Bibliothèque communale de Blaton.

Les participants ont pu en apprendre davantage sur différentes techniques et créer leurs propres semis, notamment dans des pots de récupération.



© N. Lepoint

Un peu plus tard, quelle satisfaction de voir apparaître de belles petites pousses vigoureuses. Il ne reste plus qu'à planter !



© N. Lepoint

À vos agendas !

Le 3 septembre, une promenade découverte est prévue au Parc Posteau, en partenariat avec Bernissart en Transition. Nous vous proposons de découvrir toutes les ressources dont les citoyens peuvent disposer librement : fruits, baies...

Infos

Bibliothèque communale
Gérard Turpin - 069/76.60.78
bibliotheque@bernissart.be

Street art



Durant les vacances de Pâques, sept ados ont accompagné Mister X, artiste graffeur du collectif Propaganza, dans la réalisation d'une fresque géante qui habille désormais une bonne partie de la façade du Centre administratif du Préau.



L'œuvre symbolise le fleuron de notre histoire locale ; moderne et colorée, elle égaye ce bâtiment communal en lui apportant un coup de neuf !



Maison rurale

Ciné-projections

Star Wars épisode IV **Nouvel espoir**

**Projection en plein air dans le parc Posteau
Samedi 20 août à 21h15**

L'occasion de (re)découvrir le premier opus de la saga Star Wars confortablement installé dans l'herbe au Parc Posteau.

N'hésitez pas à ramener votre transat, un plaid, des coussins et pourquoi pas à pique-niquer sur place avant la projection.

En cas de pluie, l'activité sera reportée. Gratuit.

Encanto : la fantastique famille Madrigal

Mercredi 21 septembre à 14h

Film de Charise Castro Smith, Jared Bush & Byron Howard. Durée : 1h49

Dans un mystérieux endroit niché au cœur des montagnes de Colombie, la fantastique famille Madrigal habite une maison enchantée dans une cité pleine de vie, un endroit merveilleux appelé Encanto.

L'Encanto a doté chacun des enfants de la famille d'une faculté magique allant d'une force surhumaine au pouvoir de guérison.

Seule Mirabel n'a reçu aucun don particulier. Mais lorsque la magie de l'Encanto se trouve menacée, la seule enfant ordinaire de cette famille extraordinaire va peut-être se révéler leur unique espoir...

Infos & réservations : 069/76.66.13 - Prix : 2€.

Le discours d'un roi

Vendredi 23 septembre à 19h

Film de Tom Hooper. Durée : 1h58

Le film raconte l'histoire vraie et méconnue du père de l'actuelle Reine Elisabeth, qui va devenir, contraint et forcé, le Roi George VI, suite à l'abdication de son frère Edouard VII.

D'apparence fragile, incapable de s'exprimer en public, considéré par certains comme inapte à la fonction, George VI affrontera son handicap grâce au soutien indéfectible de sa femme et surmontera ses peurs grâce à un thérapeute du langage aux méthodes peu conventionnelles.

Sa voix retrouvée, il réussira à convaincre le peuple anglais de déclarer la guerre à Hitler.

Infos & réservations : 069/76.66.13 - Prix : 2€.



Loisirs

Amicale Seniors Blaton

Jeux de société, repas sur inscription et animation musicale

Mardis 12 juillet et 9 août : réunion habituelle à la salle du foyer paroissial Saint-Brice de Ville-Pommeroeul.

Du 4 au 11 septembre : voyage en France (Jura).

Infos et réservations auprès de Michèle Menu : 0474/43.55.59.

Musée de la Mine

Installé sur le site du charbonnage d'Harchies, le musée met en évidence le riche passé minier de la commune. Le guide, Jeannot Duquesnoy, vous fera partager sa passion. Ouvert le dimanche de 15 à 19h jusqu'au 30 septembre. Infos : 069/77.26.80.

Repas du Cercle horticole « Le Réveil »

Dimanche 7 août, à 13h : repas de retrouvailles à la taverne « Les Genêts » (rue des Sapins n° 1 à Blaton). Prix : 24€/membre, 28€/sympathisant, 13€/12 ans. Infos et inscriptions auprès de Rose-Marie Willemart : 0472/73.59.47.

Bourse aux minéraux

Les 27 et 28 août : la 33^e édition de la bourse internationale se tiendra comme d'habitude le dernier week-end du mois d'août, au Centre Omnisports du Préau.

De nombreux exposants proposeront de superbes minéraux, fossiles et pierres ou objets travaillés, dans une ambiance sympathique et bon enfant. L'exposition thématique traitera du « Hainaut, géologie, paysages et richesses du sous-sol »

Personnes de contact :

Pierre Housen : cerclecgh@gmail.com

Marjorie Boulvin : cerclecgh@gmail.com

Activités des Berniguanes

Samedi 27 août : voyage des enfants à Bellewaerde. Infos et réservations obligatoires auprès d'Astrid Colmant : 069/57.81.68 - 0479/71.14.47.

Samedi 3 septembre : lotto bingo avec de nombreux lots à gagner. Local situé rue du Château à Bernissart.

Balade vélo

Dimanche 11 septembre : 16^e randonnée cycliste organisée par le comité Harchies-Crêches. Nouvelle formule à découvrir. Infos et inscriptions auprès d'Elisabeth Ballant : 069/57.85.56.

Environnement

Marais d'Harchies

Le 1^{er} samedi du mois à 9h et le 3^e samedi à 13h30.

Accompagné d'un guide, venez découvrir les richesses de ce site extraordinaire.

Public : à partir de 10 ans. Prix : 5€/non membre Natagora. 3€/membre Natagora, 10-18 ans et + de 65 ans. À prévoir : chaussures de marche, vêtements adaptés à la météo, jumelles (si vous en avez).

Rendez-vous dans la cour du CRIE. Prévoir 3h de visite. Réservations sur crieharchies.natagora.be.

Jardins du Préau

Portes ouvertes d'automne

Samedi 1^{er} octobre, de 8 à 17h. Marches de 5 et 10 km. Vente des surplus.

Petite restauration et stand de Moinette bio. Infos : 0479/28.17.29.



Habitat du Pays Vert

Société de Logements de Service Public

Fête ses 100 ans

Vendredi 7 octobre à Ath.

Portes ouvertes au public.

Infos : www.hdpv.be.

Dons de sang

Jeudi 28 juillet

Ville-Pommeroeul, au foyer paroissial, rue Saint-Brice, de 16h à 18h30.

Lundi 5 septembre

Harchies, à l'école Saint-François (entrée par la rue Saint-Roch), de 16h30 à 18h30.

Mercredi 21 septembre

Blaton, à l'école libre, rue de Basècles, 1 de 16h à 18h30.

Infos : A. Criquelière (pour V.-Pommeroeul) : 065/62.11.69.

J.-L. Delattre (pour Blaton et Harchies) : 069/57.94.81.



Administration

Service fédéral des Pensions

Les permanences se déroulent le **3^e mardi** du mois de 9h à 11h30 à la Maison communale de Bernissart.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès du Service fédéral des pensions au 1765.

Pour publier vos articles dans le bulletin communal

Les associations peuvent nous faire parvenir pour le **19 août au plus tard** les informations concernant les mois d'octobre, novembre et décembre 2022.

Un formulaire en ligne est accessible sur le site www.bernissart.be dans la rubrique Berni Infos.



Dans ma commune

Plaine de vacances p.6

Patrimoine et culture

Musée de l'iguanodon p.20

Bulletin communal n° 142 - 2^e trimestre 2022 - Nouvelle baignoire communale © A. Boulvin

Flash-back



© Gifa

Départ des pompiers pour la caserne de Blaton



© A. Van Cranenbroeck



© K. Bouamoud

Berni en chœur



© Pink

Après-midi intergénérationnel



© C. Saweryniuk

Stage au musée de l'iguanodon



© Pink

Pique-nique insolite à Pommeroeul



© V. Stortoni

Perche couverte à Harchies



© M. Wattiez

Actions Propreté à l'initiative de citoyens



© M. Wattiez



© Artisans

Artisans au Parc en fleurs

Contacts utiles

Administration Communale

Population :069/64.65.21-22
Etat-civil :069/64.65.24
Finances :069/64.65.30
Titres services :069/81.10.12-13 - 069/64.65.38

Centre Administratif du Préau (CAP)

Accueil :069/59.00.60
Secrétariat communal :069/59.00.61-76
Secrétariat Bourgmestre :069/59.00.62
Travaux et urbanisme :069/59.00.25-65
Cimetières et
éclairage public défectueux :069/59.00.26
Environnement-Logement :069/59.00.64-74

Musée et Office du tourisme

Bernissart : 069/76.66.13

Bibliothèque

Blaton :069/76.60.78

Agence locale de l'Emploi

ALE :069/58.01.42

Maison de l'Emploi

MDE :069/67.29.99

Centre omnisports du Préau

COP :069/56.11.29

Agence de développement local

ADL :069/59.05.60

Centre public d'Action sociale

CPAS :069/59.06.60

Zone de police Bernissart-Péruwelz

Bernissart :069/59.02.10
Péruwelz :069/77.20.57

